Autour de la Vallée Française

Cévennes



Panorama Pompidou (© Olivier Prohin)



Une belle boucle cévenole entre la vallée française, le passage sur la corniche au Pompidou, la crête entre Barre des Cévennes et le plan de Fontmort, puis la descente vers St Germain de Calberte.

Que de possibilités tout autour de cette superbe vallée française. Vous traversez tous ces villages authentiques, vous ressentirez l'agréable ambiance des Cévennes.

Infos pratiques

Pratique : A vélo

Durée : 4 h

Longueur : 66.7 km

Dénivelé positif : 2095 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : St-Etienne Vallée Française
Arrivée : St-Etienne Vallée Française
Communes : 1. Saint-Étienne-Vallée-Française
2. Moissac-Vallée-Française
3. Sainte-Croix-Vallée-Française
4. Molezon
5. Gabriac
6. Le Pompidou
7. Barre-des-Cévennes
8. Saint-Martin-de-Lansuscle
9. Cassagnas
10. Saint-Germain-de-Calberte

Profil altimétrique

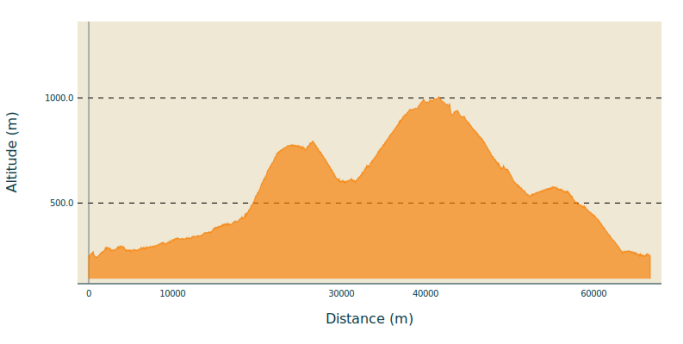

Altitude min 244 m Altitude max 1003 m

Attention à la petite route entre Le Pompidou et Barre des Cévennes, soyez prudents.

De **St-Etienne Vallée Française** direction **Sainte-Croix Vallée Française** par la D984 puis D 983. Continuer sur la D983 et tourner à gauche par la D61, direction **Biasses**, **Le Pompidou**. Au **Pompidou** direction **Barre des Cévennes** par **Le Masbonnet** (D62). A **Barre des Cévennes** direction **Le Plan de Fontmort** (D62), puis retour à **Ste-Croix Vallée Française** par la D13 puis la D984.

Variantes plus courtes : Vous pouvez monter directement à Barre des Cévennes sans passer au Pompidou, ou couper directement par Saint Martin de Lansuscle (à partir de Ste-Croix Vallée Française) ou montée par la petite route de Trabassac !

Sur votre route...



Rivière (A)
Casseur de pierres (C)
Montgolfière (E)
Bancels et eau (G)
Les femmes (I)
Le caïffa (K)
La Placette (M)

Sépultures protestantes (B)
Châtaignes (D)
Café Gely et les foires (F)
Brandade (H)
Alambic, estamaïre et fontaines (J)
Les épiceries (L)
Métiers d'alors (N)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Avant de vous engager sur un circuit, vérifiez qu'il est adapté à votre activité et à votre niveau. Respectez le code de la route et les autres usagers ; contrôlez votre vitesse et trajectoire. Faites en sorte d'être vus et, en groupe, privilégiez la file indienne. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante. Bonne route !

Itinéraire non balisé.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis St Jean du Gard, prendre la D983.

Sinon, récupérer le tracé au Pompidou sur la Corniche des Cévennes, à Barre des Cévennes, ou depuis St Germain de Calberte.

Parking conseillé

Dans le village

Source

CC des Cévennes au Mont Lozère

http://www.cevennes-mont-lozere.fr/

Parc national des Cévennes

http://www.cevennes-parcnational.fr/

Pôle pleine nature Mont Lozère

Sur votre route...



Rivière (A)

Balise n° 8
Gare aux coups de colère du Gardon, lors des épisodes cévenols ! Ces «gardonnades» ont creusé le lit de la rivière de plusieurs mètres. Elles ont emporté à deux reprises le pont passerelle qui était jusqu'en 1970 le seul lien entre rive droite et rive gauche. Trois passerelles en bois permettaient aux piétons de franchir le Gardon : une en amont du village, au niveau de la filature, une au centre pour accéder aux jardins, et une en aval. Elles étaient solidement amarrées à une extrémité seulement et le Gardon en crue les rabattait sur la rive. On disait alors « La planche a tourné ».

Attribution : © Mémoire vivante



Sépultures protestantes (B)

Balise n° 7
La révocation de l'Edit de Nantes (1685) s'est accompagné de mesures discriminatoires à l'encontre des protestants (emplois publics, accès au temple et cimetières interdits.). En réaction, des cimetières clandestins furent créés par les protestants. Les inhumations s’opéraient de nuit, souvent dans des caves ou dans les champs. Une certaine tolérance s'établit à partir de 1760 mais c'est l'Edit de Tolérance (1787) qui consacra l'existence de cimetières protestants.

Attribution : © Mémoire vivante



Casseur de pierres (C)

Balise n° 9
Les déplacements se faisaient essentiellement à pied. Le vélo commençait à se populariser. Heureux celui qui rentrait sans crevaison, due aux< clous perdus par les sabots et les galoches. La plupart des voies de circulation étaient empierrées. Les Ponts et Chaussées, l'administration chargée de leur entretien, employait des jeunes pour sortir des galets de la rivière puis le cafetier/casseur de pierres pour les réduire en morceaux plus ou moins gros selon les besoins. Les chemins communaux, à la charge des municipalités, étaient entretenus pas les habitants riverains qui bénéficiaient d'un dégrèvement d'impôts locaux pour ces journées de prestations.

Attribution : © Mémoire vivante



Châtaignes (D)

Balise n°6
La brasucade : Les châtaignes fraîches sont entaillées et grillées au feu de bois dans une poêle trouée. Il faut les faire sauter souvent pour qu’elles ne brûlent pas. Avant d’être consommées, elles sont enfermées dans du journal pendant quelques temps pour faciliter leur épluchage. On faisait asseoir un enfant dessus pour les « couver », ou on s’y réchauffait les pieds.
Le bajana : Les châtaignes séchées à la clède (séchoir) sont mises à tremper la veille, puis elles sont cuites dans l’eau environ 2 heures. Elles sont servies en soupe, natures ou allongées de lait ou de vin.

Attribution : © Mémoire vivante



Montgolfière (E)

Balise n° 10
La fête votive se déroulait en juillet, pendant 3 jours, le samedi à la placette, le dimanche rive gauche et le lundi au pied du village, afin que chaque café puisse en profiter. Elle était organisée par les conscrits, jeunes de 20 ans qui avaient passé le Conseil de Révision avant le départ au régiment. Les musiciens, souvent 2 ou 3 gars du pays, animaient le bal et la tournée des fougasses dans toute la commune. Le lâcher d'une petite montgolfière clôturait la fête.

Attribution : © Mémoire vivante



Café Gely et les foires (F)

Balise n° 11
Il y avait 10 foires dans l'année, d'importance variable. Le village n'ayant pas de foirail, les animaux étaient répartis selon leur catégorie : ovins et caprins «au pied du village», porcelets sur les berges du Gardon. Les paysans traitaient leurs affaires dans les bistrots. Souvent, les femmes participaient aux « patches » (négociations commerciales) puis rentraient chez elles avec l'argent. Calixte Tinel achetait des chèvres à différents vendeurs. A la fin de la foire, il offrait des sucettes aux enfants qui l'aidaient à encaminer (guider) le troupeau hors du village. Les forains et jeux de foire (quilles cévenoles) s'étalaient le long de la route et sur la placette.

Attribution : © Mémoire vivante



Bancels et eau (G)

Balise n°5
Le village tirait bien des avantages de la proximité du Gardon : il n'était nul besoin d'un lavoir, l'arrosage des jardins se faisait par pompage dans la rivière ou par des puits. Les parcelles éloignées étaient irriguées par des petits canaux creusés ou bâtis, les béals. Ceux-ci étaient alimentés en eau par un ruisseau sur lequel on avait construit un barrage de déviation (païsière). Le moindre lopin de terre, aujourd'hui envahi par des arbres et des buissons, était cultivé en terrasse ou bancel, parcelle de terre aménagée dans la pente. Soutenue par un mur en pierre sèche, cette terrasse permettait l'exploitation du terrain à l’horizontal.

Attribution : © Mémoire vivante



Brandade (H)

Balise n° 12
Jusqu’à la fin du XIXe siècle, on séchait les aliments en les salant pour les conserver. La morue ou cabillaud est un poisson des mers du nord. Les pêcheurs de ces régions venaient s’approvisionner en sel sur les salins d’Aigues-Mortes, et troquaient leurs poissons contre du sel. La recette de la brandade de morue fut mise au point vers 1766. Elle consiste à effilocher la morue préalablement dessalée puis pochée, à ajouter de l’huile d’olive et à brandir le tout avec une cuillère en bois. « Brandir » en provençal signifie « remuer » d’où le nom de « brandade ».

Attribution : © Mémoire vivante



Les femmes (I)

Balise n°4
Si les femmes n'étaient pas encore reconnues civiquement - le droit de vote n'a été obtenu qu'en 1944... -, elles étaient actives et méritantes. Souvent, les jeunes filles se louaient dans des maisons bourgeoises pour ne plus être à la charge de leur famille. Là, elles apprenaient à cuisiner, à coudre et à «tenir» une maison. D'autres travaillaient à la filature. Une fois mariées, elles élevaient une famille souvent nombreuse (la contraception et l'avortement étaient interdits et passibles de prison), ce qui ne les empêchait pas d'aider leur mari dans l'exploitation et le commerce. Elles ont dû attendre 1980 pour que le statut de co-exploitante soit créé.

Attribution : © Mémoire vivante



Alambic, estamaïre et fontaines (J)

Balise n° 3
La plupart des familles produisaient leur vin. Chaque récoltant pouvait faire distiller à l’alambic une partie de sa production, après déclaration à la Régie des Impôts Indirects. Ceci donnait droit à un maximum de 20 l d'eau de vie à 50°.
Sauf s'ils avaient la chance de posséder une source sur leur terrain, les habitants devaient s'alimenter en eau potable sur la rive droite du Gardon, à la fontaine fraîche ou à celles de la placette. En 1933, une habitante fit don de sa source à la commune qui installa 3 bornes fontaines dans le village, dont 2 sur la rive gauche. Le financement des travaux put se faire grâce à un prêt consenti par un particulier.

Attribution : © Mémoire vivante



Le caïffa (K)

Balise n° 13
Le Caïffa dépendait de la société « Au Planteur de Caïffa » qui initialement était un torréfacteur. Le gérant de la boutique parcourait la campagne avec sa carriole au nom de l'enseigne pour vendre ses produits.

Attribution : © Mémoire vivante



Les épiceries (L)

Balise n° 2
Les épiceries du village dépendaient d'enseignes de distribution qui avaient commencé à se développer en France à la fin du XIXe siècle.
Les Economats du centre et La Ruche avaient des succursales à Montpellier et Clermont-Ferrand qui les approvisionnaient via la diligence puis le car.
Pas de problème de suremballage à cette époque ! Les denrées étaient vendues en vrac à l'aide d'une puisette pour le sucre, le sel, les légumes secs..., ou soutirés de bidons pour l'huile, le vin et tous les liquides non alimentaires (pétrole lampant).

Attribution : © Mémoire vivante

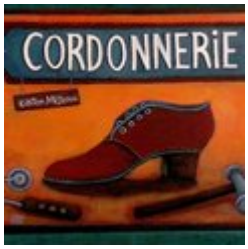

La Placette (M)

Balise n° 1
Aux origines du chemin de mémoires : « Après 15 séances de stimulation de la mémoire, initiées par la Mutualité sociale agricole, les participants entreprirent une collecte de la mémoire vivante. Annie, Madeleine, Rémi nous racontèrent le Sainte-Croix des années 1930... »
Encouragé par la confiance de la municipalité, le groupe a proposé un projet de transmission des témoignages à travers un circuit dans le village avec les œuvres de 12 artistes locaux évoquant in situ les activités économiques et festives. Le sentier s’enrichit par la suite de 21 points audio sur la petite histoire contée par les témoins de l’époque.

Attribution : © Mémoire vivante



Métiers d'alors (N)

Balise n° 14
Le village voyait passer au fil des saisons « le pelharot », ramasseur de peaux de lapins, le « cadiéraïre » qui fabriquait et réparait les chaises, l'« estamaïre » qui faisait fondre l'étain pour étamer les couverts. Un couple de colporteurs aux valises remplies de dentelles, mercerie et linge de maison élisait domicile à l'hôtel, le temps de sillonner à pied les campagnes environnantes. Autre figure emblématique de cette époque, le docteur Atger se rendait à cheval chez les malades éloignés. Afin de retenir le médecin, le conseil municipal, en 1920, lui avait voté une dotation annuelle de 350 francs.

Attribution : © Mémoire vivante